

Chapitre 7

Retour aux sources

En 1942, la politique du travail volontaire en Allemagne s'intensifia, au point de devenir en février 1943 le STO : Service du Travail Obligatoire. Tous les ouvriers inactifs ou attachés à des tâches non prioritaires étaient envoyés de force dans les usines allemandes, mais aussi l'ensemble des classes 41 et 42. Dans l'armée française, la « classe » répertorie les jeunes ayant vingt ans dans l'année civile. En plein effort de guerre, l'industrie du III^e Reich avait besoin de main-d'œuvre.

Utiles à l'Allemagne en réparant ses ailes d'avion, mes camarades et moi avions droit à un « certificat d'affectation spéciale » qui nous permettait de rester en France légalement. Il n'était valable qu'un mois et, à chaque renouvellement, je constatais que certains collègues manquaient à l'appel. Ne sachant pas de quoi l'avenir serait fait, je décidai de prendre mes quinze jours de congés payés dès le premier mai, date à laquelle ils étaient accessibles, et je partis à vélo en Normandie pour me reposer quelques jours. Un ami me rejoignit par le

train et me mit en garde : « Attention, quand tu rentres, ne va pas chercher tes tickets de rationnement. Tes copains de la classe 42 se font cueillir par les Allemands à la mairie. »

À mon retour, je retournai à l'usine et fus convoqué au bureau du chef du personnel. Lorsqu'il m'accueillit, je jouai le naïf :

– J'étais en congé, puis-je avoir une affectation ?

– Mais non, tous vos jeunes collègues sont partis en Allemagne ! Vous devriez y être aussi !

– Que dois-je faire ?

– Allez régulariser votre situation à la Kommandantur, je vous donne un papier.

– Merci, j'y vais tout de suite.

Je tournai les talons, soulagé de ne pas avoir été pris sur-le-champ, et rentrai à la maison.

Je retrouvai le soir le couple ami de la famille et fondateur du MEO de Soisy, qui était bien informé de l'actualité de la guerre. « Les États-Unis se sont engagés dans la guerre en Europe, le front de l'Est pose des difficultés à Hitler, il ne fait aucun doute que l'Allemagne va perdre. Ce n'est plus qu'une question de temps », dirent-ils à ma mère et moi. « Si vous connaissez un coin de campagne isolé pour vous cacher le temps qu'il faut, allez-y. » Immédiatement, nous avons pensé à l'Ardèche. Nous avons pris le relais de mon père en poursuivant la relation épistolaire qu'il entretenait avec sa cousine Louise Perge. Ni ma mère ni moi ne l'avions jamais vue, nous ne pouvions pas la joindre, mais partir en Ardèche était à l'évidence la meilleure solution.

Le lendemain, je quittai ma chambre d'hôtel pour rentrer à Soisy et préparer mon voyage mais j'envisageais mal de me passer des fameux tickets d'alimentation. J'entrepris donc de maquiller ma carte d'identité ainsi que ma carte d'alimentation. Avec le plus grand soin, j'ai gommé et gratté le « 2 » pour écrire à la place un « 3 ». Rajeuni d'un an, passé en « classe 43 », je me présentai immédiatement à la mairie de Saint-Ouen où j'étais moins connu qu'à Soisy et où se trouvait une permanence pour les cartes d'alimentation. Il n'y avait personne et, feignant le naturel, je tendis mes papiers à l'employé qui se trouvait devant moi. Il les regarda longuement puis leva le nez en me disant : « C'est pas mal fait, mais c'est trop frais. » Pris d'une trouille sans nom, mon sang s'est glacé. Je me voyais coffré. Constatant que je changeais de couleur, il me rassura : « Tranquillisez-vous, on va arranger ça. » Ouf ! J'étais tombé sur un patriote. « Je vous mets le tampon mais ne dites pas que vous l'avez eu ici, et partez vite », m'indiqua-t-il.

Avec ma nouvelle date de naissance, je pouvais circuler et donc prendre le train pour l'Ardèche. Sachant qu'il me faudrait traverser la ligne de démarcation, avec les contrôles d'usage, je me suis mis entre les soufflets de deux wagons, là où il fait le plus sombre. Les Allemands contrôlèrent absolument tout le train, pourtant bondé, mais cette fois mon travail de faussaire passa inaperçu. Au petit matin, j'arrivai à Lyon pour une correspondance à risque car les contrôles dans cette ville s'étaient intensifiés depuis l'arrestation de Jean Moulin quelques jours plus tôt. Le malheureux, héros de la Résistance,

était torturé par les mains du trop célèbre Klaus Barbie tandis que j'achetai mon ticket pour Vals-les-Bains. Je patientais en ignorant le danger car je n'appris ces événements qu'après la guerre. J'arrivai finalement sans heurt dans le village d'Antraigues-sur-Volane, fief de ma famille paternelle.

À l'annonce de mon nom, Louise Perge m'accueillit à bras ouverts. Elle me présenta tous les membres de ma famille paternelle, ceux que nous avons en commun mais aussi ceux de l'autre branche, du côté de ma grand-mère, dont le maire d'Antraigues, Calixte Aymard. Ce dernier m'accueillit lui aussi chaleureusement. « Je ne peux pas te prendre dans mon exploitation car les Allemands et la milice viennent me voir presque tous les jours pour les affaires de la commune. En plus, comme je suis communiste, je suis très surveillé. Pour un mois, puisque tu as dix-neuf ans et tes tickets d'alimentation, tu es en vacances. D'ici là, on va te trouver un travail », me dit-il. Pendant un mois, j'ai beaucoup marché dans les paysages sauvages et majestueux d'Ardèche. Tour à tour, chacun de mes cousins m'invitait à dîner pour faire connaissance. J'étais touché par tant de gentillesse.

Le maire me trouva un emploi de berger dans une ferme isolée. Les propriétaires étaient un peu arriérés et si sales que je préfèrai abandonner mon lit plein de punaises pour aller dormir dans le foin. Je partais au lever du jour avec mon troupeau hétéroclite de quinze chèvres, deux vaches et une jument puis les ramenaient à onze heures. Après le repas, je coupais des genêts pour le chauffage et la cuisine avant de ressortir le troupeau jusqu'au coucher du soleil. La garde des bêtes me laissait

du temps pour lire, et je me souviens avoir lu la philosophie de Marc Aurèle ainsi que la Bible. Je rendais ainsi hommage à mon père qui m'avait dit un jour : « Je t'élève en laïque et, à vingt ans, tu pourras choisir une religion si tu le souhaites. C'est cela la laïcité républicaine. »